

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1977)  
**Heft:** 418

**Buchbesprechung:** Notes de lecture

**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Liberté de la presse : les principes et les appétits

*La réputation d'impertinence (pour ne pas dire plus) que « Tat » s'est acquise en quelques mois au moins en Suisse allemande n'explique pas tout : on comprend mal le peu d'écho qu'a eu, dans les milieux politiques « autorisés », l'ordonnance du juge zurichois — sous la forme de « mesures superprovisionnelles » — muselant le quotidien zurichois face à Werner Rey dans l'affaire Bally. Bien sûr, la Fédération suisse des journalistes a protesté officiellement contre ce qui est une atteinte manifeste à la liberté de la presse; bien sûr, l'« affaire » a fait l'objet de nombreux articles et commentaires de la part des journalistes; mais on compte sur les doigts de la main les réactions d'un certain poids hors du milieu professionnel atteint.*

## NOTES DE LECTURE

### L'actualité à chaud

En Suisse comme ailleurs, les journaux, la radio, l'écran de télévision reflètent les réalités d'un pays. Mais si les systèmes de communications correspondent à des types de sociétés, ils les modèlent aussi, les conditionnent dans certaines circonstances. Qui contrôle les moyens de communication de masse ? Quelles sont leurs influences ? A ces questions fondamentales les réponses restent le plus souvent subjectives; ou générales et théoriques, les références obligées ayant trait à des études effectuées à l'étranger il y a plusieurs années. En Suisse romande, dans un domaine aussi capital pour une démocratie semi-directe, les recherches sont rares, les conclusions relatives. En revanche, les polémiques et attaques tous azimuts contre des émissions TV qui dérangent se multiplient. Il faut donc saluer la parution de deux livres-dossiers dans la nouvelle collection « Le mal suisse » des éditions Grounauer à Genève sur deux phénomènes récents d'opinion publique : l'affaire Ziegler et l'affaire Fürer.

*Une bonne leçon, pensent peut-être les partis et les groupements qui espèrent trouver après cet incident une oreille plus attentive dans les rédactions.*

*Cette indifférence polie, masquant mal des appétits certains, reflète assez bien l'état de la réflexion sur la liberté des moyens de communication de masse dans notre pays : d'accord dans l'abstrait pour célébrer des principes comme les fondements de notre démocratie (que n'a-t-on pas entendu sur la liberté de la presse ?); mais prudence lorsque ces mêmes principes sont foulés aux pieds : liberté de manœuvres oblige ! Le dossier est malgré tout loin d'être refermé. Voyez les deux publications dont nous rendons compte ci-dessous.*

Les auteurs, deux journalistes libres — Gabriel Hirsch et Jean Steinauer : « Le bruit et la fureur, télévision romande et liberté d'expression » — et une historienne indépendante et militante — Marie-Madeleine Grounauer : « L'affaire Ziegler, procès d'un hérétique » — connaissent bien ce petit monde de la presse qu'ils observent sans compromis ni mot d'ordre. Sans prétendre au monopole « de la rigueur scientifique », ils ont réuni à chaud et en quelques mois la plupart des éléments des dossiers en question. Par la présentation et l'intelligence des faits, la confrontation et l'analyse des réactions, des interprétations claires, ils proposent des approches méthodiques et originales des phénomènes d'opinion. Et surtout ils révèlent le rôle des moyens de communication de masse dans notre société, la puissance des groupes de pression, les limites de l'indépendance et de la pluralité de l'information.

Les deux affaires s'inscrivent dans un climat général de crise idéologique et de crispation politique. Elles sont liées car l'une et l'autre mettent en question l'image officielle de la Suisse, les fondements mêmes de notre prospérité : les banques et les sociétés multinationales.

### Ziegler : 1200 coupures de presse

On connaît assez l'affaire Ziegler pour ne pas la situer une nouvelle fois ici : c'est un dossier de plus de 1200 articles de presse — une lacune : les affichettes des quotidiens genevois — que Marie-Madeleine Grounauer a constitué pour faire « la sociologie politique » de l'affaire Ziegler, l'historique d'un procès inquiétant. Un procès qui devient aujourd'hui celui des inquisiteurs, la plupart des journaux suisses, plus particulièrement la « NZZ » et la « Tribune de Genève » et les milieux économiques et financiers.

L'auteur distingue trois phases dans cette campagne sans précédent en Suisse : une première phase de chuchotements et de pressions diverses, une deuxième de tentatives d'explications, enfin une troisième d'attaques directes, de calomnies, de menaces. La publication de documents inédits, de lettres intégrales et de leurs relations tronquées dévoilent les dessous et à-côtés de l'affaire. Elles révèlent surtout les procédés qui seront utilisés pour manipuler l'opinion publique : utilisation abusive de lettres de lecteurs, non-vérification des sources d'information, attaques personnelles, mobilisation des passions, etc. Bref, la presse écrite a créé un climat de lynchage qui aurait pu écraser les esprits les plus forts.

### Conclusions difficiles à tirer

Les leçons à tirer d'une telle affaire sont encore difficiles à mettre à jour. Le dossier à cet égard reste mince; il révèle surtout par l'absurde l'inconsistance des « mesures » prises jusqu'à aujourd'hui pour résister au massage quotidien des esprits sur tous les grands problèmes nationaux.

### Affaire Fürer : la TV, bouc émissaire

« Le bruit et la fureur », ce jeu de mot féroce donne le ton du livre. Pour cerner ce cas de « délire social », une équipe, un sociologue et un journaliste. D'emblée, ils précisent qu'ils ne seront ni exhaustifs, ni dépourvus de parti pris, qu'ils proposent

des clés pour l'intelligence des faits. Alerte et direct, leur dossier constitue à notre connaissance une des premières tentatives d'appréhension des réactions à des émissions TV.

Deux parties bien distinctes : le dossier de l'affaire — En direct avec... et Temps présent — avec le déroulement des émissions, une analyse de contenu du courrier, et un essai d'interprétation. Une interprétation suivant trois angles d'attaque : le contexte spécifiquement fribourgeois, celui de la télévision, enfin le contexte idéologique national.

### Le courrier

L'analyse du courrier des lecteurs de « La Liberté » (vingt-trois lettres publiées) relatif à l'émission « En direct avec » est révélatrice. Par ordre d'importance, les thèmes suivants apparaissent : le comportement des étudiants et l'Université (les enfants de Ziegler), l'image de Fribourg, la multinationale Nestlé et son PDG, etc. Commentaire des auteurs : « Est-ce la télévision qui révèle les problèmes sociaux, ou bien les réactions à ces émissions ? »

Quant aux lettres reçues par la TVR, une soixantaine provenant de toute la Suisse romande, surtout des régions rurales, elles dénoncent les étudiants, accusent parfois durement les responsables de la TVR. Dans une certaine mesure, les réactions sont analogues : réprobation concernant la forme, le déroulement de l'émission, considérations presque nulles pour le sujet même du débat.

L'émission consacrée par Temps présent à la liberté d'expression provoquera un courrier important — huitante lettres — dont une dizaine sont « critiques ». Mobilisation devant la montée de l'intolérance ou réactions spontanées à un problème important, la plupart sont positives. Et une bonne moitié émanent des régions urbaines. Elles assurent l'équipe de Temps présent de leur soutien, de leur affection même. Indice de satisfaction élevé au « thermotélé » : 5, ce qui est supérieur à la moyenne (4,5) des émissions.

Y avait-il donc matière à critiquer le Département de l'information ? Les auteurs avancent deux réponses : les calculs des politiciens et les grandes manœuvres de la radio-télévision suisse. Sans doute, mais il faut noter surtout les campagnes de certains journaux et milieux économiques qui réclament « la tête des gauchistes de la télé ». Rappelons que les quotidiens du Valais et de Fribourg, « La Nouvelle Revue de Lausanne » avaient lancé la chasse aux sorcières. Les procédés désormais classiques : articles de presse orchestrés, sondage dirigé sur la télévision, publication de lettres de lecteurs qu'on a soigneusement conditionnés. Ce qui vérifie une fois de plus cet antagonisme presse-télévision auquel Jean Dumur, chef du Département de l'information, a consacré un chapitre dans son livre « Salut journaliste ».

Antagonisme presse-télévision, antagonisme ville-campagne. D'où les réactions de rejet des communautés plus fermées, qui n'ont jamais connu la pluralité de l'information, qui sont littéralement choquées par la télévision. Malgré les pressions multiples, le comité de la SRTR semble avoir su maintenir là son indépendance.

### Une rupture

On retiendra surtout que, dans le contexte idéologique national, ces émissions ont marqué une rupture. Parce qu'elles n'ont pas respecté les règles traditionnelles, parce qu'elles reflètent une image cachée de la Suisse. A cet égard, elles constituent des événements importants qui s'inscrivent dans une période de crispation politique et d'intolérance.

L'intérêt du livre de Hirsch et Steinauer réside autant dans ses interprétations que dans ses nombreuses questions. Faut-il avoir peur du direct ? Les réactions des téléspectateurs sont-elles parfois téléguidées ? Qu'est-ce que l'opinion publique ? La télévision favorise-t-elle la communication en abordant les problèmes locaux ? Ou au contraire entraîne-t-elle un phénomène de peur, de rejet ? Quels sont les rapports affectifs des téléspecta-

teurs avec les « têtes » du petit écran ? Bref, les pistes ne manquent pas qui devraient inciter les auteurs à d'autres recherches.

### Bataille des médias

Jean Dumur, dans le livre que nous avons déjà cité, reconnaît que les moyens de communication de masse jouent un rôle dans la transformation des réalités actuelles : « Mais moins par une action directe que par un phénomène indirect de révélation. J'entends que les moyens de communication agissent moins sur la formation de l'opinion que sur la prise de conscience de cette dernière ».

Ce jugement à la fois général et nuancé serait-il maintenu après les affaires Ziegler et Fürter ? La distinction entre action directe et phénomène indirect de révélation correspond en l'occurrence aux influences respectives des journaux et de la télévision.

Dans certaines circonstances, il est vrai qu'une certaine presse ne lésine pas sur les moyens et intervient pour faire pression sur les pouvoirs. La manœuvre est d'autant plus aisée si la pluralité de l'information n'existe pas. Si l'opinion publique ne peut pas être fabriquée, elle est néanmoins ductile et influençable. Et dans les régions où ils détiennent un véritable monopole de l'information, les quotidiens ont littéralement conditionné l'opinion publique dans les deux circonstances qui nous occupent.

Dans le cas précis des émissions litigieuses produites par la TVR, on n'a fait que révéler des situations, des contradictions refoulées. Sans volonté partisane, sans intention d'*« agitation »*. C'est du reste l'attitude que l'on est en droit d'attendre de la part d'un service public... Quitte à ce que ce phénomène de « miroir » provoque des réactions violentes là où la liberté et la pluralité de l'information sont limitées.

De toute évidence, les « affaires » Fürter et Ziegler ont reçu une dimension inusitée par la grâce du petit écran. La bataille qui naît d'un tel pouvoir ne fait, chez nous, que commencer.